

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27368**

Intitulé

Contrôleur de gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP)	Directeur de l'IFOCOP

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le contrôleur de gestion fournit à la direction générale, ou administrative et financière, le résultat de ses analyses économiques et financières, nécessaires au pilotage opérationnel et stratégique de l'entreprise ou de la division à laquelle il est rattaché.

Il interprète les données chiffrées fournies par la comptabilité, à des fins de contrôle et de planification.

Dans sa mission de contrôle, il met en place des outils de gestion (tableaux de bord financiers/reports d'activité et indicateurs adaptés), qui lui servent à mesurer en permanence l'activité économique et financière de l'entreprise.

Dans sa mission de planification, il établit les prévisions budgétaires, fixe les objectifs détaillés et en mesure les résultats.

Le contrôleur de gestion peut élaborer ou améliorer des processus de gestion et il peut coordonner une équipe.

Le contrôle de gestion est un métier avec une grande part de relationnel. Le contrôleur de gestion est en contact permanent avec les opérationnels et la direction générale. Il est également partie prenante dans les décisions stratégiques.

Le titulaire de la certification est capable de :

Bloc 1 - piloter l'organisation financière de l'entreprise :

Mettre en oeuvre une stratégie pour l'entreprise. Créer/améliorer des processus de gestion. Définir le cadre des reportings d'activité et concevoir des indicateurs de suivi par (et pour) les Responsables d'Entités. Concevoir des tableaux de bord et des indicateurs financiers par (et pour) la Direction. Optimiser les flux d'informations financières et du système d'information avec la DSI.

Bloc 2 - piloter le processus budgétaire :

Définir les processus de construction budgétaire. Elaborer le budget de l'entreprise. Gérer le budget avec les opérationnels et la Direction.

Bloc 3 - analyser les résultats et améliorer la performance de l'entreprise :

Organiser et contrôler la clôture des comptes. Consolider et analyser les résultats. Préconiser des actions pour améliorer les résultats lors des business reviews. Réaliser des études ponctuelles et anticiper les dérives.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de contrôleur de gestion s'exerce dans tous les secteurs d'activité (Industrie ou Services), au sein de grandes entreprises, ou de PME de plus de 200 salariés, de sociétés de conseils en gestion, de collectivités territoriales.

Il travaille en relation avec différents services et interlocuteurs : direction opérationnelle, direction des services comptables, direction informatique, direction financière, direction générale.

Les emplois occupés peuvent être :

- Contrôleur de gestion.
- Contrôleur budgétaire.
- Contrôleur financier.
- Contrôleur de gestion centrale.
- Responsable du contrôle de gestion.
- Analyste de gestion.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification "Contrôleur de Gestion" est composée de 3 blocs de compétences décrits ci-après. Chaque bloc de compétences est évalué en vue de la délivrance d'une certification partielle du titre.

Bloc 1 : Piloter l'organisation financière de l'entreprise

Bloc 2 : Piloter le processus budgétaire

Bloc 3 : Analyser les résultats et améliorer la performance de l'entreprise

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27368 - Piloter l'organisation financière de l'entreprise</p>	<p>Descriptif : Recueillir les informations nécessaires à l'élaboration du processus de gestion. Représenter un processus. Evaluer les risques et les bénéfiques. Identifier les facteurs de changement afin de concevoir un accompagnement au changement. Gérer la documentation associée. Créer des indicateurs de suivi et suivre le processus de gestion. Concevoir un système de reporting permettant la mise en place d'un processus de contrôle de gestion. Bâtir des tableaux de bord où vont être suivis les indicateurs financiers, les alimenter périodiquement avec les informations comptables de l'entreprise. Mettre en oeuvre tous les éléments permettant la mise en place ou l'amélioration du système d'information de l'entreprise.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas portant sur la mise en place d'un processus de contrôle de gestion.</p> <p>Sanction : la réussite à l'épreuve de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 1 - validité 5 ans.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27368 - Piloter le processus budgétaire</p>	<p>Descriptif : Rassembler les objectifs stratégiques et les plans d'actions déterminés avec la Direction afin de définir les orientations et les hypothèses budgétaires. Définir avec la Direction le type de budget à mettre en place et comment il doit être construit. Réaliser des simulations et faire des prévisions avec des variantes différentes (augmentation du CA, des charges, des effectifs, des dépenses d'investissement et de fonctionnement, des embauches...).</p> <p>Construire les budgets, les faire valider, les diffuser et réaliser la consolidation. Déterminer le découpage annuel du budget. Effectuer des comparaisons entre les résultats réels et le budget définitif de l'année. Actualiser les prévisions jusqu'en fin d'année et analyser les écarts.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas portant sur le rôle d'aide à la décision du contrôleur de gestion.</p> <p>Sanction : la réussite à l'épreuve de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 2 - validité 5 ans.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27368 - Analyser les résultats et améliorer les performances de l'entreprise</p>	<p>Descriptif : Rapprocher les résultats réels des objectifs prévus pour la période déterminée. Commenter les écarts, poste par poste, entre le réalisé fin de période et le budget fin de période avec les informations en possession. Rédiger une synthèse des commentaires pour diffusion à la Direction. Définir avec chaque responsable les zones d'optimisation des résultats. Evaluer les effets de la démarche (gains attendus, risques, limites). Construire un plan d'actions avec chaque responsable. Appuyer les responsables dans la mise en place de ces actions. Contrôler que ces actions donnent les résultats attendus lors des Business Reviews des mois suivants. Organiser la remontée d'informations sur l'activité de la société. Comparer périodiquement l'activité réelle de la société avec les objectifs déterminés afin d'anticiper les dérives.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas portant sur l'analyse des résultats et la performance de l'entreprise.</p> <p>Sanction : la réussite à l'épreuve de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 3 - validité 5 ans.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert
En contrat de professionnalisation	X		1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Contrôleur de gestion" avec effet au 01 août 2011, jusqu'au 18 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne une dizaine de titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

information@ifocop.fr

www.ifocop.fr

Lieu(x) de certification :

Siège social IFOCOP, 3 rue du Caducée - 94516 RUNGIS CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IFOCOP, 58A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Historique de la certification :